

Rectorat de l'académie de Poitiers

Poitiers, le 20/10/2020

Pôle civisme et citoyenneté

Affaire suivie par :
Géraldine Héquette (Citoyenneté)
Pascale Hermant (EDD)
Veronique Delhommeau (CLEMI/EMI)
Tél : 05.16.52.65.39
Mél : Pole.civisme-citoyennete@ac-poitiers.fr

Laurent Marien, Référent Mémoire et citoyenneté
Coordonnateur du Pôle civisme et citoyenneté

à

22 rue Guillaume VII le Troubadour
CS 40625
86022 Poitiers cedex

Mesdames et messieurs les directeurs d'école élémentaire.
S/c de mesdames et messieurs les Inspecteurs de l'Education Nationale

Objet : Concours contribuant à l'éducation à la citoyenneté et au parcours citoyen des élèves - année 2020-2021

Madame, Monsieur,

Parmi nos missions, l'éducation à la citoyenneté, inscrite dans les programmes d'enseignement, structurée et mise en cohérence dans [le parcours citoyen de l'élève](#), reste une priorité. Elle est l'affaire de tous et de chacun.

Vous trouverez ci-dessous une modalité possible pour travailler avec les élèves cette dimension citoyenne : l'engagement dans un concours scolaire. Les concours scolaires peuvent être des leviers forts de cette éducation. Comme chaque année, nous vous proposons une courte sélection de ces concours contribuant à former les citoyens de demain.

Les concours scolaires, aujourd'hui très nombreux, couvrent les différentes dimensions de la citoyenneté (Laïcité et valeurs de la République, institutions nationales, liberté d'expression et éducation aux médias, lutte contre le racisme et l'antisémitisme, lutte contre les formes de discriminations, mémoire de la Shoah, mémoire de l'esclavage, éducation à la Défense, Education au Développement Durable...). Ils offrent l'occasion de travailler à ce dessein d'une manière différente, par le biais de projets individuels et/ou collectifs. Ce peut être aussi le moyen de traiter autrement certaines questions des programmes, ou simplement l'opportunité de valorisation ce qui a déjà été entrepris ou réalisé avec les élèves.

Un concours peut être l'occasion de construire le cycle 3, de travailler de manière progressive les compétences transversales et disciplinaires, de valoriser des productions dans le cadre d'échanges et de rencontres entre différentes classes, mais aussi avec les parents d'élèves ou le quartier. L'engagement dans un concours peut développer l'appétence pour les apprentissages, mobiliser l'attention des élèves et cultiver leur ambition scolaire comme leur motivation. Un concours peut marquer fortement le parcours scolaire d'un élève.

Le [Pôle civisme et citoyenneté](#) reste à votre écoute pour vous conseiller ou accompagner les projets que vous aurez à cœur de mettre en œuvre pour et par les élèves. **Vous pouvez bien entendu prendre contact avec votre IEN et l'équipe de circonscription pour un soutien ou une aide pour votre projet.**

Laurent MARIEN, IA-IPR
Coordonnateur du Pôle Civisme et Citoyenneté
Référent Mémoire et Citoyenneté



1 – NOUS ET LES AUTRES

Lutter contre le racisme

L'objectif du concours est de faire réaliser à des classes des productions artistiques **la défense de l'égalité entre tous les êtres humains**. Ce concours s'adresse aux élèves de **la maternelle à la sixième**.

Chaque classe réalisera une œuvre artistique au cours de l'année : chanson, mime, peinture, poème, œuvre d'art plastique... La production devra être conçue et réalisée par un groupe d'au moins trois enfants.

Les inscriptions se font en ligne dès à présent et ce **jusqu'au 6 mars 2021** via un formulaire à l'adresse suivante <https://www.concoursnousautres.fr>. La production devra être déposée avant le **6 mars 2021** sur le site dédié.

A lire sur [le Pôle civisme et citoyenneté](#)



2 - LE PARLEMENT DES ENFANTS – SESSION 2021

La 25ème édition du [Parlement des enfants](#), opération co-organisée par le ministère de l'éducation nationale et l'Assemblée nationale et destinée aux élèves des classes de CM2 a pour thème cette année **L'alimentation durable et équilibrée**.

Cette opération s'inscrit pleinement dans [le parcours citoyen de l'élève](#) puisqu'il permet aux écoliers, par la pratique du dialogue et du débat démocratique, de découvrir le sens et les symboles de la République à travers le rôle de législateur. En effet, les élèves sont invités à rédiger, sous la conduite de leurs enseignants qui les accompagnent dans cette réflexion, une proposition de loi, au terme d'une discussion qui doit leur apprendre ce qu'est le débat démocratique.

A lire sur le site du [Pôle civisme et citoyenneté](#)



3 – « DECOUVRONS NOTRE CONSTITUTION » – SESSION 2021

L'objectif de ce concours est de permettre aux élèves d'appréhender, par une réflexion et un travail collectifs, les grands principes sur lesquels est fondée notre République ; les travaux pourront s'appuyer sur l'intégralité ou sur une partie d'un texte fondateur des droits de l'homme et des libertés fondamentales, ou sur un principe ayant valeur constitutionnelle en France.

Ce concours offre l'occasion de donner une meilleure visibilité aux initiatives nombreuses prises dans les écoles pour transmettre aux élèves les valeurs qui sont au cœur du projet de société qui rassemble tous les Français. Ce concours s'adresse aux élèves de **CM1 à la terminale, des écoles, collèges et lycées** publics et privés sous contrat.

Vous retrouverez les informations nécessaires sur le site du [Pôle civisme et citoyenneté](#), notamment les modalités d'inscription ; toute inscription devra être signalée au [référént mémoire et citoyenneté de l'académie](#) et à votre IEN de circonscription.

MEMOIRES ET COMMEMORATIONS

**4- LES « PETITS ARTISTES DE LA MEMOIRE »
(PAM) Session 2021**



Ce concours a pour finalité de transmettre aux plus jeunes la mémoire des combattants de la Grande Guerre et plus largement de sensibiliser les élèves à l'héritage contemporain de ce conflit.

L'ambition est de faire réaliser aux élèves des classes participant au concours une « œuvre mémorielle » sous la forme d'un carnet de guerre artistique, à la manière du carnet de guerre de Renefer, alliant expression littéraire, plastique ou numérique exprimant un travail largement interdisciplinaire d'appropriation de l'héritage de la Grande Guerre. De manière incontournable, il faut s'attacher à un ou plusieurs parcours de soldat(s), soigneusement choisi(s) en fonction de la documentation disponible.

Le concours s'adresse prioritairement aux classes de CM2. Les classes mixtes de CM1-CM2 voire dans certains cas de CE2-CM1-CM2 peuvent participer.

L'enquête sur le parcours du soldat pourra :

- consister en des recherches au service d'État Civil de la mairie ou au service des archives municipales et départementales et permettre ainsi aux élèves de découvrir le rôle et le fonctionnement de ces services

administratifs ;

- les amener à rencontrer les descendants du soldat ou des représentants d'associations locales d'anciens combattants ;
- leur faire découvrir des musées ou des lieux emblématiques de la Grande Guerre.

Le règlement ainsi que la fiche d'inscription vous apporteront les informations nécessaires pour s'engager dans ce concours, ils sont disponibles sur le site du [Pôle civisme et citoyenneté](#).
Inscription auprès du service départemental de l'ONAC-VG.



5 - LA FLAMME DE L'ÉGALITÉ – SESSION 2021

Nous souhaitons attirer votre attention sur le lancement de la 6^{ème} édition du concours national « La Flamme de l'égalité » qui porte sur l'histoire et la mémoire de l'esclavage et s'inscrit bien entendu dans le cadre du « parcours citoyen ». Ce concours s'inscrit donc pleinement dans [les objectifs de la grande mobilisation de l'École pour les valeurs de la République](#), du [plan de lutte contre le racisme et l'antisémitisme](#), ainsi que dans la mise en place du [parcours citoyen](#) tel qu'il est précisé par la circulaire n°2016-092 du 20 juin 2016, parue au BOEN du 23 juin 2016.

Le 10 mai 2001 était adoptée au Parlement la loi Taubira tendant à la reconnaissance des traites et de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité. À l'occasion du vingtième anniversaire de cette loi en mai 2021, le thème annuel du concours s'intitule : « **Esclavage et traites, des crimes contre l'humanité** ».

Le concours est ouvert aux élèves de cycle 3, de cycle 4 et de lycée.

La participation à ce concours peut amener à un projet intercycles et interdegrés, elle pourra nourrir un ou plusieurs des quatre parcours éducatifs et pédagogiques mis en place (citoyen, artistique et culturel, santé, avenir).

Autour d'un travail de mémoire et d'histoire, il est proposé aux élèves de **réaliser collectivement une production de forme libre**.

Les enseignant.e.s qui souhaitent participer avec leur classe ont jusqu'au **10 mars 2021** pour présenter un projet autour de la thématique de cette année. Les modalités de cette nouvelle édition sont expliquées dans le règlement que vous trouverez sur le site du [Pôle civisme et citoyenneté](#).

COMMEMORATION

La France commémore, chaque 20 novembre, lors de la Journée internationale des droits de l'enfant, la signature de la [Convention relative aux droits de l'enfant](#) de 1989. Cette date peut être l'occasion pour les équipes pédagogiques de mener un travail avec leurs élèves sur le contenu de la Convention ou plus largement des thèmes associés. Elles peuvent en cela être accompagnées par un certain nombre de partenaires du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, œuvrant pour les droits de l'enfant. Page dédiée sur Eduscol : [Journée internationale des droits de l'enfant](#)

EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE

6 – « CHANGEZ D'AIR » – SESSION 2021



Changez d'air !

Dans le champ de l'éducation au développement durable, un axe du parcours citoyen, vous pouvez faire participer vos élèves de cycle 3 aux concours d'affiches « Changez d'air », porté par la Mutualité française Nouvelle-Aquitaine. Cette action vise à **sensibiliser les scolaires à la qualité de l'air intérieur**.

Selon la technique de leur choix, les élèves de cycle 3 - CM1 et CM2- devront **illustrer graphiquement le thème « Changez d'air ! »** à partir de leurs représentations de la qualité de l'air intérieur et de son impact sur la santé. Un concours pour dessiner la qualité de l'air intérieur...

Un livret pédagogique donne des pistes aux enseignants pour sensibiliser les enfants à la promotion de la santé et aux risques liés à la pollution de l'environnement intérieur. Ces documents sont disponibles sur le [Pôle civisme et citoyenneté](#). Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 27 novembre 2020 auprès de la Mutualité française de la Nouvelle Aquitaine (changezdair@n.aquitaine.mutualite.fr)

La fédération Patrimoine-Environnement, avec le partenariat du magazine Arkéo Junior, de l'Association des Journalistes du Patrimoine et de la société Kléber-Rossillon, organise un **concours scolaire** ayant pour but de **sensibiliser les élèves au patrimoine, de les initier aux nouvelles technologies de l'information et de la communication ainsi qu'au métier de journaliste.**

Le thème de l'édition 2020 "Le bois est partout !" souhaite mettre à l'honneur le patrimoine de pays bâti en bois mais également toutes les techniques, métiers et savoir-faire liés à son usage, partout en France.

{Quelques pistes : les professions liées au bois (charpentier, menuisier, ébéniste, marqueteur, tonnelier...) ; les objets patrimoniaux (charpentes, coques de bateau, moulins, mobiliers...)}

Les élèves de CM1, CM2, 6ème et 5ème, avec leur professeur, sont invités à réaliser un petit journal de 4 pages au cours de l'année scolaire 2020-2021. Une maquette fournie par les organisateurs leur sert de modèle. Le petit journal peut être produit dans le cadre ou non d'un dispositif de l'Éducation nationale (classe du patrimoine, classe à projet artistique et culturel, EPI, etc.) ou bien dans le cadre des temps d'activités périscolaires. Le [Pôle civisme et citoyenneté](#) vous livre le règlement, le bulletin d'inscription ainsi qu'une fiche de renseignement sur le concours.

Clôture des inscriptions le 31 décembre.

Nous souhaitons porter à votre connaissances trois autres concours déjà bien implantés et aux intitulés explicites :

« [Non au harcèlement](#) », un concours pour lequel vous trouverez informations et documents sur le site [du ministère](#).

« [Agis pour tes droits, de l'expression à l'action](#) », un concours où les productions devront témoigner de la perception des élèves de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, vous trouverez des informations sur le site [Eduscol](#) et sur le site du [Pôle Civisme et citoyenneté](#)

« [Concours #ZéroCliché #ÉgalitéFillesGarçons](#) », concours proposé par le CLEMI que vous retrouverez sur le site du [CLEMI](#). Pour la huitième année, le concours Zéro Cliché pour l'égalité filles-garçons propose d'aborder avec vos élèves la question **des stéréotypes sexistes** dans l'espace public, le sport, les médias, l'école, en leur faisant produire des articles, vidéos, dessins, reportages audio. Il s'agit, pour les élèves de réaliser individuellement ou collectivement une production médiatique (textuelle, visuelle, sonore ou vidéo) déconstruisant les stéréotypes sexistes.